



Communiqué de Presse - The SeaCleaners – 22 novembre 2023

L'association The SeaCleaners annonce la démission de son fondateur de l'ensemble de ses fonctions

- A la suite de la découverte d'irrégularités financières par le Conseil d'Administration, confirmées par les premières conclusions d'un audit indépendant, le fondateur de l'association The SeaCleaners, Yvan Bourgnon, a, dans ce contexte, préféré présenter le 20 novembre 2023 sa démission en tant que membre du Conseil d'Administration et adhérent de l'association, ainsi que de son rôle de président de Manta Innovation, après avoir démissionné de sa fonction de Président de l'association le 29 septembre 2023.
- Les conclusions finales de cet audit qui seront connues d'ici début décembre 2023, permettront d'évaluer le préjudice subi par l'association. Le Conseil d'Administration se réserve alors le droit de garantir sa probité par tous les moyens légaux nécessaires.
- L'association affirme que sa priorité absolue reste de mettre tout en œuvre pour garantir la pérennité de ses activités au service de la protection des océans et de la biodiversité, notamment par la mise en œuvre des projets de navires dépolluants innovants (Manta et Mobula)

En effet, dans le cadre du processus de certification des comptes 2022 de The SeaCleaners, le Conseil d'Administration et le commissaire aux comptes ont eu connaissance d'irrégularités financières, imputables à son ancienne présidence.

Le Conseil d'Administration a alors immédiatement mandaté un audit indépendant et procédé à un changement de sa gouvernance, afin de garantir le bon déroulé des activités de l'association et de l'audit. Ainsi, le 29 septembre 2023, Monsieur Yvan Bourgnon a présenté sa démission en qualité de président de The SeaCleaners. Afin de protéger l'association et de mener à bien l'ensemble de ses projets, le Conseil d'Administration de The SeaCleaners a nommé Maurice Hoffstetter (plus exactement The SeaCleaners Swiss en tant que personne morale représentée par Maurice Hoffstetter) comme Président de l'association ainsi que The SeaCleaners Espagne représenté par Catherine Marti de Anzizu en tant que nouvelle administratrice, le 2 octobre 2023.

Les premières conclusions de l'audit indépendant ont été présentées au Conseil d'Administration le 17 octobre. Ces conclusions attestent de dépenses irrégulières et injustifiées de la part de son ancien président, compte-tenu des statuts et de la mission de l'association. Indépendamment de toute autre action qui pourrait être mise en œuvre pour préserver les intérêts de l'association, ces conclusions ont conduit le Conseil d'Administration à engager une procédure disciplinaire à l'encontre de son fondateur, conformément à ses statuts et à la loi, permettant ainsi la tenue de débats contradictoires.

Alors que le Conseil disciplinaire devait se tenir ce lundi 20 novembre 2023 à 13h30, M. Bourgnon a présenté sa démission sur ses autres mandats en cours, mettant ainsi fin à la procédure et ne permettant pas de débat contradictoire.

Le Conseil d'Administration a pris acte de cette démission de Monsieur Yvan Bourgnon, à effet immédiat.

Le Conseil d'Administration de The SeaCleaners affirme : *“ Nous voulons rappeler, au nom de l'ensemble de nos salariés et également de nos bénévoles qui ont toujours mis leur engagement désintéressé au service de la protection des océans, que notre priorité absolue reste d'assurer la poursuite des activités de l'association. En effet, The SeaCleaners opère une mission environnementale essentielle de protection de l'océan et de sa biodiversité. Alors qu'à ce jour nous avons mené plus de 1000 actions, sensibilisé plus de 1,5M de personnes et collecté près de 40 tonnes de déchets, nous restons concentrés et mobilisés sur le déploiement dans les prochains mois de 3 nouveaux navires dépolluants Mobula actuellement en construction et sur le lancement de la construction du Manta, notre projet phare. ”*

Les conclusions finales de l'audit seront quant à elles connues d'ici à début décembre 2023. Le Conseil d'Administration se réserve alors le droit de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les intérêts de l'association et garantir sa probité par tous les moyens légaux nécessaires.

**

The SeaCleaners

10 rue de la Drisse, 56470 La Trinité sur Mer - France
Association loi 1901 reconnue d'intérêt général



A propos de The SeaCleaners

Créée en 2016, l'ONG The SeaCleaners agit contre la pollution plastique, en mer comme à terre, à travers des missions correctives et préventives. Membre Observateur de l'ONU Environnement (UNEP), de l'ONU Climat (UNFCCC) et de l'Innovation Alliance for a Global Plastic Treaty (IA-GPT), The SeaCleaners s'est fixé des objectifs qui s'articulent autour de quatre axes :

- La protection de l'environnement avec la collecte des déchets flottants et le ramassage de déchets à terre avec nos équipes de volontaires ;
- L'éducation et la pédagogie, avec le développement d'actions de sensibilisation auprès des populations impactées, du grand public et des décideurs ;
- La recherche scientifique ;
- La promotion de la transition vers l'économie circulaire.

The SeaCleaners développe notamment une solution pionnière de collecte et de valorisation des macrodéchets plastiques flottants : le Manta, un navire innovant équipé d'une usine à bord. Ce géant des mers sera le premier navire hauturier capable de collecter et traiter en masse les déchets océaniques flottants avant qu'ils se fragmentent et pénètrent durablement dans l'écosystème marin

Contact presse : Élise d'Epenoux / e.depenoux@theseacleaners.org